

PASS CULTURE SPORT JEUNES



**Tu as entre 6 et 17 ans,
Tu habites à Vair sur Loire,
Et tu souhaites pratiquer une activité
sportive et/ou culturelle à la rentrée
prochaine ...**



**Le CCAS de Vair sur Loire peut t'aider
avec une participation financière !**



Le CCAS développe l'accès à la culture et aux sports

Le CCAS reconduit son action en faveur des familles grâce à une participation financière selon le quotient familial

Pour qui ?

Chaque enfant, âgé de 6 à 17 ans, d'une famille habitant Vair sur Loire dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1200 et qui souhaite s'inscrire :

- A des activités sportives et culturelles de Vair sur Loire
- A des activités non proposées sur la commune, mais existantes sur le Pays d'Ancenis (équitation, école de musique ...)

Quelles aides?

Grâce à une participation financière (plafonnée selon le quotient familial) pour une ou plusieurs activités sportives et culturelles pour l'année 2023/2024

Quotient familial	Montant accordé
De 0 à 750	40 €
De 751 à 900	30 €
De 901 à 1200	20 €

Quand ?

Pour toute demandes réalisées entre le 1er septembre et le 31 décembre 2023

Comment faire la demande?

La demande est à faire en complétant un formulaire sur internet ou à l'accueil de la mairie de Vair sur Loire

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation CAF du quotient familial
- Un justificatif d'adhésion à l'association
- Un RIB

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS :

☎ 02.40.98.02.23

✉ ccas@vairsurloire.fr